

# L'Etat africain à l'épreuve de la contrainte extérieure

Abdelali Doumou\*

Dans l'histoire de l'Afrique, l'ouverture sur l'extérieur a eu des effets contradictoires: des effets bénéfiques pour certains Etats où elle fut la source d'importants surplus sur la base desquels de grandes civilisations s'étaient épanouies<sup>1</sup>; des effets pervers là où elle était à l'origine de toutes formes de ponction (d'abord négrière<sup>2</sup> ensuite minière)<sup>3</sup>.

Cette pluralité des évolutions historiques est le produit d'une division ancienne du travail à l'échelle du monde qui n'est pas un accord concerté et révisable à chaque instant entre "partenaires égaux"<sup>4</sup> mais qui s'est établie progressivement comme une chaîne de subordinations qui se déterminent les unes les autres<sup>5</sup>.

L'émergence de l'économie-monde européenne<sup>6</sup> et l'entrée du reste du monde dans les temps modernes ne constituent que des maillons de la même chaîne.

La particularité de cette ère (temps modernes) réside dans le caractère irréversible de la domination de l'économie-monde européenne et partant dans le fait que l'appréhension de l'histoire de la "non-Europe" ne pourrait se faire en dehors de l'ombre portée sur elle par l'Occident européen<sup>7</sup>.

---

\* Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Casablanca.

- 1 Cf. notamment M. Rodinson - *Islam et Capitalisme*, Ed. du Seuil 1966; A. Laroui - *L'histoire du Maghreb*, Paris, Maspéro 1975; M. Lombard - *L'Islam dans sa première grandeur VIII - XIème siècle*. Paris, Flammarion 1971.
- 2 Les estimations concernant le total d'individus africains exportés vers l'Amérique entre 1450 et 1900 s'accordent sur le chiffre de 11,7 millions. Il faut y ajouter la partie prélevée (du VIIIe au XIXe siècle) par la traite saharienne vers le monde méditerranéen (7,4 millions) et 5 millions drainés par l'Océan Indien, cf. P. Curtin - *The Atlantic Slave Trade: a census Madison*, 1969, p. 388, et P.E. Lovejoy - "The volume of the Atlantic Slave Trade". A synthesis. *Journal of African History*, XX III, 1982 pp. 473-501.
- 3 Contrairement à l'Amérique du Sud où la colonisation européenne s'est appuyée dès le départ sur l'exploitation des métaux précieux, en Afrique, le développement de l'activité minière à grande échelle coïncide avec le début de la phase "Léniniste" de l'impérialisme.
- 4 C'est le point de vue de D. Ricardo - *Principes de l'Economie politique et de l'Impôt*, Calmann-Levy 1970.
- 5 Cf. F. Braudel - *Le Temps du Monde*. Armand Collin 1979, p. 36.
- 6 Cf. F. Braudel - *Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme XV et XVIIe*. Armand Colin 1979.. I. Wallerstein - *Capitalisme et Economie monde*. Flammarion 1980.
- 7 Cf. F. Braudel, op. cit. p. 331.

L'une des incidences majeures de cette domination sur les sociétés africaines fut d'imposer à leurs organisations économiques, sociales et politiques, dans des périodes historiques variables, une nature sociale particulièrement conférée par leur nouvelle articulation aux Etats-nations du centre.

La question de ces différentes formes et de ces mécanismes multiples a constitué tout un objet d'étude autour duquel l'école de la dépendance a été édifiée<sup>8</sup>.

De même, il existe là-dessus une série d'essais récents sur la question<sup>9</sup>. Ces travaux sont convaincants et il serait vain de s'étaler, ici, sur ce que depuis plus d'une vingtaine d'années de nombreux auteurs ont disséqué.

Sauf pour quelques pays africains - sujets à une domination européenne précoce, pour plusieurs Etats africains, la conférence de Berlin (15 novembre 1884 au 6 février 1885) a consacré - au plan juridique - la domination de l'économie - monde européenne. Dans quelques rares Etats africains, la colonisation européenne a semblé s'être heurtée à la résistance de peuples "organisés", au sein de structures étatiques pourvues d'une grande épaisseur historique mais que la "collaboration" des élites locale, conscients des "faveurs de l'ouverture" ont très tôt affaibli.

Depuis, la domination de l'Afrique par l'économie-monde capitaliste revêt des formes diverses variant en fonction de l'évolution des rapports de force entre les différentes "nations" en présence. De la diversité des formes coloniales à la multiplicité des formes néo-coloniales, l'économie-monde capitaliste exerce sa domination à travers une pluralité de mécanismes mouvants.

En effet, les relations Nord-Sud ont connu des transformations liées aux changements opérés dans la division internationale du travail (DIT). Le système international fondé sur l'hégémonie anglaise conférait une place importante aux pays sous-développés (PSD) dans la Division Internationale du Travail au travers principalement de la création d'une "économie de portefeuille international" susceptible d'alimenter une offre de crédit relativement abondante. Au contraire, l'hégémonie nord-américaine (depuis 1945) fut corrélative de l'exclusion relative du Tiers Monde de l'économie mondiale et correspondit à la mise en place d'une "économie du don

---

8 Cf. notamment pour le cas de l'Afrique. S. Amin - *L'Accumulation à l'échelle mondiale. - L'Afrique de l'Ouest bloquée*. Ed. de Minuit 1971; - *Le développement inégal*. Ed. de minuit 1973.

9 Entre autres: T. Mende - *De l'aide à la recolonisation*, Paris, Seuil 1972, 316 p. (réed. 1982); J. Ziegler - *Main basse sur l'Afrique noire*. Paris, Seuil, 1978; C. Chaliand - *L'enjeu africain: Géo stratégie des puissances*. Paris, Seuil 1980, 156 p. R. Dumont et M.F. Motin - *L'Afrique étranglée*, Paris, Seuil, 1980, 270 p. et R. Dumont - *Pour l'Afrique j'accuse*.

international". La constitution d'un système d'économie mondiale à partir des années 70 s'accompagne de l'avènement de "l'économie de crédit international" qui est marquée par la réintégration sélective des PSD.

Les Etats africains sont plus touchés par les effets de ces nouvelles formes de domination.

En effet, dans un contexte historique singulier, les sociétés africaines actuelles sont marquées par des "drames" trop fréquents et répétitifs pour relever du hasard. Au sein d'un continent de plus en plus "éclaté", des conflits ininterrompus opposent des Etats et des peuples opprimés: au Tchad, en Somalie-Ethiopie, au Soudan, au Sahara Marocain, au Nigéria, au Zaïre, en Angola et tout autour de l'Afrique du Sud...; la militarisation des régimes politiques s'étend pour devenir une constante de la dynamique politique; plus d'une cinquantaine de putschs depuis vingt ans; des catastrophes "naturelles" viennent s'ajouter à ces facteurs pour obscurcir davantage un tableau déjà sombre: la sécheresse, la famine, les épidémies, etc. Dans ce contexte, l'impérialisme est, aujourd'hui plus que par le passé, un trait majeur caractéristique de la vie économique et politique en Afrique.

A travers une transformation de ses moyens d'action, une rationalisation de ses pratiques, il est, aujourd'hui comme hier, à la recherche du contrôle et de l'exploitation des richesses du continent, de débouchés, à ses marchandises et de l'acquisition de zones d'influence géo-politiques.

Face à ces "fléaux", les Etats africains sont à court d'opportunité. L'essoufflement du modèle "néo-colonial classique" (dépendance commerciale et financière) accompagnent la crise actuelle du capitalisme mondial contraint les Etats dépendants à la mise en oeuvre de politiques qui, de par leur nature de classe, ne font qu'aggraver la situation apocalyptique existante. Actuellement, l'Etat en Afrique est, de par la profondeur de la crise du capitalisme mondial, frappé d'une paralysie totale: son incapacité d'assurer la régénération du capital sans engendrer un déficit de légitimation met en cause les régimes politiques en place.

De ce fait, la crise de l'Etat en Afrique semble être la manifestation d'une tendance structurelle à la résurgence de la contradiction entre les deux nécessités de la reproduction sociale: la régénération du capital et la légitimation.

Le propre de ce travail est de s'interroger, non pas sur les causes structurelles internes de cette crise, mais sur la manière dont elle est reproduite, dans le stade actuel, sous l'effet de la pression extérieure.

Depuis la fin des années 70 et sous les contraintes de la crise économique mondiale, les mécanismes traditionnels de régulation à travers lesquels les puissances capitalistes opéraient au sein des économies africaines (le commerce, la technologie, le financement...) s'avèrent dépassés. Dans les circonstances actuelles de crise économique et financière

mondiale, ils sont générateurs de secousses politiques dans les Etats du Tiers Monde, mettant en cause l'existence même des régimes politiques.

### **L'économie mondiale et la marginalité des Etats africains**

L'articulation des Etats Africains aux Etats du Centre témoigne d'une transnationalisation de plus en plus accentuée. Paradoxalement, cette transnationalisation semble être significative d'une marginalisation accrue des économies africaines. La position de ces dernières est la résultante du jeu des processus multiples qui conditionnent la mondialisation du capitalisme. De tels processus sont à la base de la configuration des principales tendances de ce qu'on appelle la division internationale du travail (DIT).

Des tendances qui confirment les économies africaines dans une position de plus en plus marginale tout en les soumettant davantage encore au fardeau des "contraintes extérieures" porteuses de diverses incidences économiques, sociales et politiques.

#### ***La principales tendances de la DIT***

Ce qu'on appelle traditionnellement la DIT désigne, en fait, un ensemble chaotique de relations internationales marqué par une confrontation entre les tendances nouvelles et les inerties héritées des périodes précédentes d'une part, et parmi les stratégies mises en oeuvre par divers agents (firmes multinationales, (FMN), Etats, entreprises nationales, syndicats, etc.) de l'autre<sup>10</sup>.

En effet, l'expansion accélérée des FMN dans les secteurs d'activité les plus divers constitue un effet de structure majeur qui définit la mondialisation du capitalisme. Les estimations du Center on Transnational Corporation des Nations Unies montrent, qu'au début des années 70, il y avait environ 10.000 FMN contrôlant 30.000 filiales à travers le monde. A la fin des années 70, le nombre des FMN s'élevait à 11.000 avec plus de 80.000 filiales.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires (108 milliards de dollars) réalisé par Exxon, la plus grande FMN, dépasse de loin le PIB de pays comme la Turquie (54 milliards), la Corée (66 milliards), le Vénézuéla (68 milliards) ou la Belgique (97 milliards). Contrairement à l'Amérique Latine et l'Asie où ce sont les FMN nord-américaines qui sont dominantes, en Afrique, ce sont les entreprises européennes, d'abord anglaises (40,2% du total au début de la décennie 80) puis françaises (18,1% qui viennent en tête.

---

10 Cf. C. Ominomi - *Le Tiers Monde dans la Crise*. Ed. La Découverte. Paris, 1986, pp. 80 et suiv.

En plus de l'industrie, les activités des FMN couvrent d'une manière croissante les secteurs des services et des finances. En raison de l'emprise croissante des finances sur les relations économiques internationales, notamment depuis la décennie 70, les relations financières constituent, pour la plupart des économies sous-développées, la principale modalité d'intégration à l'économie mondiale. C'est là un niveau privilégié où est manifeste, d'une manière directe et transparente, la dépendance du Sud à l'égard du Nord. Ce primat de la finance au plan mondial résulte de l'intervention de trois mécanismes de régulation du système économique international: l'expansion accélérée du marché financier international, la transnationalisation et la multinationalisation bancaire<sup>11</sup>. Cette mise en place d'une "régulation mondiale privée"<sup>12</sup> se traduit principalement par l'essoufflement des transferts financiers traditionnels (flux publics et investissements directs) vers le Tiers Monde et l'expansion des prêts bancaires et des crédits privés à l'exportation<sup>13</sup>; de 60% en 1970, les transferts financiers traditionnels ne représentent que 40% dans le total des recettes au début de la décennie 80. La concentration des flux d'investissement direct dans un nombre réduit des pays sous-développés témoigne d'une orientation sélective de la DIT défavorable au continent africain. L'Amérique Latine détient plus de 50% de ces flux, suivie par l'Asie avec 28% et par l'Afrique qui ne compte que 11% du total.

Le support majeur d'une telle mutation réside aussi dans bien le développement accéléré des implantations à l'étranger des banques américaines, européennes et japonaises<sup>14</sup> que la multiplication des centres financiers offshore dans lesquels les banques peuvent agir avec une liberté pratiquement totale (Hong Kong, Singapour, Bahreïn, Panama) s'ajoutant aux places financières traditionnelles<sup>15</sup>.

Au-delà des intérêts immédiats de rentabilité financière des banques, l'économie d'endettement international fut d'abord un mode de financement permettant l'écoulement des exportations des puissances capitalistes. En

---

11 La transnationalisation bancaire fait référence au développement des activités avec l'étranger alors que la multinationalisation bancaire désigne les activités réalisées directement à l'étranger. Voir C.A. Michalet - *La Dimension monétaire et financière du capitalisme mondial* - in les Eurocrédits: un instrument du système bancaire pour le *Financement International*. Paris, Librairie Technique? 1981.

12 Voir C. Ominami, op. cit. p. 90.

13 OCDE - *Endettement extérieur des Pays en Développement*. 1983, Paris 1984.

14 Pour les banques américaines, vers le milieu des années soixante, deux banques disposaient de 180 succursales à l'étranger; en 1977, ces chiffres s'élevaient à 130 et 738 respectivement. Pour le cas des banques européennes voir notamment C.A. Michalet et C. Sauviat "L'internationalisation bancaire: le cas français" in CERREY, *Internationalisation des banques et des groupes financiers*. Paris, ed. du CNRS, 1981.

15 Cf. C. Ominami, op. cit. p. 93.

effet, le Tiers Monde constitue un marché important pour les exportations des pays développés. De 18% en 1973, les exportations manufacturières des pays du centre passent à 28% en 1981. Pour les USA et le Japon, la contribution des marchés du Tiers Monde est encore plus importante: 39,2% et 46,5% respectivement en 1981. Ainsi, l'économie d'endettement international représente-t-elle un mécanisme de régulation ayant permis la poursuite de la croissance du Tiers Monde et l'expansion du commerce mondial au profit des pays développés et ceci durant la décennie 70. La crise de l'endettement extérieur au cours des années 80 allait, cependant, mettre en cause cette régulation<sup>16</sup>.

Il en découle que les tendances de la multinationalisation/transnationalisation - significatives de la mondialisation du capitalisme - réduisent l'efficacité des régulations nationales sans pour autant déboucher sur une véritable régulation de l'économie mondiale. Aujourd'hui, à défaut de celle-ci, l'économie d'endettement international constitue, en plus, un mécanisme de contrôle et de main-mise par le capital international (Club de Paris, Club de Londres, FMI, Banque Mondiale...) sur les pratiques des Etats du Tiers Monde. L'objectif recherché est une redistribution des statuts des Etats constituant le système mondial au profit des puissances hégémoniques. De ce fait, à l'instar des crises précédentes, la crise actuelle génère une défétichisation de la réalité sociale qui, transparente alors, fait éclater au grand jour les effets du développement inégal d'où le constat aussi bien au Nord qu'au Sud: le changement de la hiérarchie internationale des nations. Au nord, la perte de vitesse des économies américaine et britannique tranche avec le dynamisme de la RFA et du Japon. En dépit de cette nouvelle redistribution des rôles, le Nord demeure, globalement avantagé par les tendances lourdes de la DIT: la prépondérance des flux d'investissement direct entre pays développés, la place centrale des rapports Nord-Nord dans les échanges mondiaux et des termes de l'échange favorables. En effet, à la fin des années 70, les pays développés étaient à l'origine de 93% des flux totaux d'investissement direct et en recevaient plus des 3/4. En 1980, 83,3% des échanges mondiaux de produits manufacturés ont pour origine les pays du Nord. Les flux commerciaux entre ces derniers constituent le courant d'échange le plus puissant avec 40% de l'ensemble des marchandises échangées dans le monde.

La différenciation internationale est plus prononcée au Sud qui se présente comme un ensemble hétéroclite formé d'une part par un petit groupe de pays en pleine croissance bénéficiant d'une véritable cooptation

---

16 Cf. C. Palloix - *Economie d'endettement international ou économie de crédit international? Des limites de l'analyse de l'impérialisme* colloque "Vers quel ordre mondial"? Université de Paris VIII, Paris 28 Septembre - 1er Octobre 1983.

internationale et par une majorité d'économies marginalisées de l'autre. La plupart des pays africains occupent cette dernière position.

**La marginalité des Etats africains**

En 1987, le taux de croissance pour l'ensemble du Tiers Monde est plus modeste que celui de 1986, ne représentant que 2,8%. Ce taux est encore plus bas en Afrique: 1,1% en Afrique du Nord et 2,2% pour le reste de l'Afrique (non compris le Nigéria). En 1986, le taux d'accroissement du PIB par habitant fut négatif pour le continent africain (-2,6%) et positif pour l'Amérique Latine (1,6%) ainsi que pour l'Asie (1,7%). (Voir tableau 1).

**Tableau I = Taux d'accroissement annuels moyens du produit intérieur brut réel total et par habitant au prix du marché.**

1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
8,8	2,7	-1,9	-3,7	-4,3	1,2	0,5	1,6
	0,0	-4,7	-1,6	-2,6	-2,9	-0,7	-2,6
	-0,1	1,4	1,6	3,5	1,4	-0,8	1,7

Source: Manuel statistique de l'OCDE, 1987.

Contrairement à la période antérieure, depuis 1980 et jusqu'en 1986, les exportations du Tiers Monde baissent de près de 25%. Ceci se traduit par une diminution de la part des exportations du Tiers Monde dans les exportations mondiales qui passe de 33,6% en 1989 à 24,5% en 1986.

Au sein du commerce mondial, les échanges Sud-Sud ne cessent de se dégrader depuis 1982 pour atteindre presque leur niveau de 1955 (6,6% en 1985). Cette chute des exportations concerne toutes les zones du Tiers Monde à l'exception de l'Asie (où elles ont progressé de 31,5%): elle est de 37,9% en Afrique et 19,3% en Amérique Latine<sup>17</sup>.

Cette situation résulte principalement de la position de plus en plus marginale des économies africaines au sein de l'économie mondiale.

Ainsi, la part de l'Afrique dans le total des exportations des marchandises n'atteint pas 3% en 1986 alors que la contribution de l'Europe occidentale s'élève, elle, à 44%. La même année, la valeur des exportations de marchandise de l'Afrique a baissé de 14% par rapport à 1985 et de plus de 51% par rapport à 1980. Cette chute n'épargne même pas les 15 économies les plus performantes en Afrique, en matière d'exportation. Le recul des exportations de ces économies est encore plus significatif d'une

17 Trade statistics, 1987.

marginalité croissante du continent au sein de l'économie mondiale. (Voir tableau II).

**Tableau II - Participation des pays dans le total des exportations en Afrique (en pourcentage)**

	1984	1985	1986
Afrique du Sud	12,2	12,6	16,4
Nigéria	16,9	18,1	13,6
Algérie	18,3	17,3	11,0
Libye	15,9	15,8	10,0
Côte d'Ivoire	3,9	4,3	5,3
Egypte	4,5	5,4	4,6
Maroc	3,1	3,1	4,1
Tunisie	2,6	2,5	2,9
Angola	2,9	2,9	2,7
Gabon	2,9	2,8	2,0
Kenya	1,5	1,4	2,0
Zaïre	1,4	1,4	1,8
Zimbabwe	1,5	1,5	1,7
Cameroun	1,3	2,1	1,6
Congo	1,7	1,8	1,3
Total combiné des parts	90,6	93,0	81,0

Source: Manuel statistique de l'OCDE, 1987.

Plusieurs facteurs semblent expliquer cette tendance. D'abord le ralentissement de la croissance et la baisse de la demande, donc des importations sous l'impulsion des pratiques protectionnistes de l'Europe occidentale et des USA conduisent à la réduction des exportations africaines vers ces marchés. Or, il s'agit des principaux débouchés pour les exportations africaines. La part du commerce intra-africain n'a pas dépassé 4% durant les années 80. Ensuite, la baisse des prix des produits primaires, qui constituent 90% des exportations de l'Afrique, a atteint le 1/3 entre 1980 et 1986.

Il en est de même pour les importations qui baissent de 25% en 1986 par rapport à 1980. Cette évolution des importations s'accompagne d'une détérioration des termes de l'échange (voir tableau III).

**Tableau III - Estimation approximative des termes de l'échange pour des pays et territoires en développement 1980: 100**

	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Algérie	116	110	100	101	101	57
Angola	112	107	98	102	102	71
Zaïre	92	87	93	91	90	87
Zambie	86	76	84	75	76	74
Soudan	102	86	84	92	92	82
Kenya	93	92	88	92	90	93
Egypte	118	113	102	103	103	68

Source: Manuel statistique de l'OCDE, 1987.

En outre, la baisse des importations est due aux charges financières croissantes du service de la dette supportées par les économies africaines. En effet, pour 1985-86, le ratio service de la dette/exportations des biens et services est d'environ 30%, largement supérieur au 23% du ratio de l'ensemble des pays du Tiers Monde. Ce ratio est beaucoup plus élevé pour la plupart des pays africains.

En 1986-87, les obligations du service de la dette représentent, au Soudan, 300% des exportations des biens et services; pour 18 autres pays africains le ratio, service de la dette/exportations est de 300% à la fin de 1985 incluant trois économies où ce ratio s'élève à 1000%<sup>18</sup>.

Dans ce contexte, les réactions actuelles des Etats africains prennent la forme d'une politique d'ajustement structurel mise en oeuvre sous la pression du FMI et de la Banque Mondiale.

#### **Les Etats africains à l'épreuve de l'ajustement**

La crise du capitalisme des années 30 avait enfanté le "dirigisme étatique". Sa crise actuelle semble générer un effet de structure contraire: "le désengagement de l'Etat". En effet, après la vogue de l'étatisme des décennies 1960-70, la "désétatisation" de l'économie est à l'ordre du jour. La décennie 80 se présente comme une période de restructuration des économies africaines au profit du secteur privé. Le "moins d'Etat" est le principal mot d'ordre de la politique d'ajustement structurel. Or, il est

---

18 IMF, *World Economic Outlook and International Financial statistics*, (various issues); United Nations, Economic commission for Africa, *Survey of Economic and Social Conditions in Africa*, 1985-86, 1987; World Bank, *World Debt tables*, 1986.

aujourd'hui prouvé que "l'étatisme économique" est à la fois le produit et la condition de la reproduction sociale<sup>19</sup>. Les changements dans les formes d'intervention de l'Etat - porteurs d'un "libéralisme affermi" - risquent de ce fait, d'altérer, à terme, la reproduction sociale.

***Interventionnisme étatique et reproduction sociale***

La conformité des politiques des Etats du Tiers Monde à l'orthodoxie financière sous la pression de la Banque Mondiale et du FMI - projet en cours de réalisation dans la plupart des sociétés dépendantes - conduit, dans le contexte actuel, à un désengagement relatif de l'Etat de plusieurs secteurs tant économiques que sociaux qui sont une composante importante du système légitimatoire des régimes politiques.

Partant on assiste à une diminution des dépenses publiques sociales en dépit d'une fiscalité (indirecte) de plus en plus lourde. L'effritement progressif des subventions publiques des prix des produits alimentaires de base, l'application de la méthode de tarification publique fondée sur le coût marginal à certains produits et services publics (eau, électricité, PTT, etc...) ainsi que la réduction des dépenses publiques relatives à l'éducation nationale et à la santé constituent un niveau privilégié pour saisir l'impact de la pression extérieure sur les politiques sociales des Etats du Tiers Monde.

La pression extérieure se traduit également par un projet de restructuration économique sous la forme d'un désengagement de l'Etat de certains secteurs économiques importants. Parmi les formes que revêt ce désengagement, la privatisation du secteur économique d'Etat constitue un champ privilégié pour saisir aussi bien les postulats d'une politique édictée par le FMI (orthodoxie financière, efficacité économique, rentabilisation des entreprises publiques, consolidation du grand capital privé, promotion de l'investissement privé...) que les enjeux socio-politiques dont sont porteuses ces restructurations.

En Afrique, ces nouvelles restructurations relancent le débat sur le secteur public, sa nature et son rôle dans l'économie et la société: comment peut-on renforcer l'essence de l'Etat tout en allégeant ses interventions? Comment pallier à la crise financière de l'Etat africain au moyen de la privatisation d'une partie du secteur public sans engendrer un déficit de légitimation du système politique?

Ne considérant le secteur public qu'à travers son rôle dans l'accumulation du capital, la plupart des analyses de l'interventionnisme public omettent de souligner un aspect aussi important: son rôle dans la fonction de légitimation de l'Etat. Dans la réalité, le secteur public tend à assurer ces deux fonctions contradictoires.

---

19 Voir A. Doumou - *Etat et Capitalisme au Maroc*. Edino 1987.

Dès lors, l'analyse du secteur public permet de mettre en relief sa nature et ses fonctions dans le processus de reproduction sociale.

Une telle perspective conduit à saisir le pourquoi du profil que revêt ce qu'on appelle "la valorisation du capital" en Afrique, profil que traduit d'une manière manifeste (phénoménale) le rôle de l'Etat à travers les entreprises publiques.

Jusqu'à présent, la crise financière du secteur public (SP) semble traduire un déficit au plan de l'accumulation du capital compensé au niveau de la légitimation. Dans cette optique, le rôle du SP n'est intelligible qu'au regard de la conception patrimoniale qu'a l'Etat des entreprises publiques; c'est-à-dire en tant que "titres de faveur" octroyés, comme patrimoine propre, à la techno-bureaucratie en contre partie de ses "services".

Plusieurs indices appuient cette hypothèse:

- ce sont les entreprises publiques non industrielles qui bénéficient de la plus grande part des transferts financiers de l'Etat reproduisant par là le même mode d'accumulation que les entreprises privées; ce qui est significatif de l'existence d'un "projet idéal de structuration de l'Etat" où la nécessité de légitimation constitue le fondement objectif de l'accumulation du capital;
- la nature de la gestion des entreprises publiques permet de dévoiler comment elles sont perçues en tant que "patrimoine propre" de la techno-bureaucratie. Deux phénomènes caractéristiques de cette gestion corroborent ce point de vue: la filialisation non contrôlée des entreprises publiques et la perte presque totale des fonds octroyés par l'Etat pour le financement de ces entreprises.

En tant qu'instrument privilégié de l'interventionnisme étatique, le secteur public constitue, de ce fait, une cible de la politique d'ajustement structurel. Celle-ci est porteuse d'effets économiques, sociaux et politiques divers.

### *Les effets de l'ajustement*

A l'heure de l'"ajustement structurel" des économies périphériques, les questions d'industrialisation, de désindustrialisation, d'étatisation, de désengagement de l'Etat, de démocratisation et d'autoritarisme politique sont projetées sous la lumière de l'actualité<sup>20</sup>. La crise financière actuelle semble constituer une limite objective supplémentaire au processus de développement économique et politique entamé par les Etats périphériques et risque de générer à terme une crise politique. Dans ce contexte, l'Etat est mis en cause.

---

20 Voir colloque portant sur "Politique d'Ajustement économique et recompositions sociales dans le Tiers Monde" organisé par le GREITD le 24, 25 et 26 Février 1988 à Paris.

Le diagnostic du FMI et de la Banque Mondiale est simple; les "largesses financières" de la gestion administrative et l'expansion anarchique du secteur public auraient, sous la pression des impératifs de la reproduction élargie de l'Etat, effectivement multiplié les irrationalités économiques et perduré le modèle d'accumulation. Les déficiences de l'administration publique furent associées au caractère personnel d'un pouvoir administratif de nature néo-patrimonialiste<sup>21</sup>. Le personnel de l'Etat prend des décisions en fonction d'intérêts personnels et afin d'entretenir des réseaux de clientèles au détriment de toute rationalité administrative. Les pouvoirs administratifs, politiques et économiques sont concentrés aux mains d'une techno-bureaucratie véritablement souveraine.

*Effets actuels de l'"Ajustement" dans les pays du Tiers Monde*

Privilégiant la ponction plus que la production, l'administration publique a, ainsi, épuisé les bases marchandes de la légitimité. En raison du caractère de plus en plus "excluant d'un capitalisme désintégrateur", la démocratisation en cours, dépourvue de sa base matérielle, est ébranlée au profit d'une éventuelle résurgence de l'autoritarisme politique.

Partout au Tiers Monde, on subit actuellement les effets immédiats des "Politiques d'Ajustement Structurel" (PAS). Au-delà de la diversité des degrés auxquels ces pays ressentent les mutations en cours, il est possible de déceler des phénomènes majeurs communs vécus par la plupart des économies périphériques sous l'effet de la crise économique et financière actuelle. Au niveau économique, la crise financière semble engendrer un phénomène de "désindustrialisation" au profit du développement de l'économie spéculative et formelle. Dans la sphère politique, le caractère "excluant"<sup>22</sup> du mode de croissance mine la démocratie parlementaire à sa base. C'est là un niveau privilégié pour saisir le déficit qui entame les bases marchandes de la légitimité des régimes politiques en place.

En effet, depuis 1982 les transferts nets de capitaux sont devenus négatifs pour l'ensemble de l'Amérique Latine, et financent une grande partie du service de la dette représentant un pourcentage considérable du PIB<sup>23</sup>.

C'est également le cas en Afrique où le ratio Dette/PNB est passé de 27% en 1980 à 43,6% en 1985, soit un accroissement de plus de 63%.

Cette évolution des taux de transferts est corrélative d'une baisse du taux d'investissement; ce qui a un impact important sur le niveau d'activité. Les

---

21 Sandbrook - *The politics of Africa's economic stagnation*. Cambridge University Press 1985.

22 Il s'agit d'un caractère dominant du mode d'accumulation capitaliste périphérique où le processus de croissance exclut de larges composantes de la population.

23 Le transfert est égal au financement externe moins le service de la dette.

politiques d'ajustement reposent sur les surdévaluations qui ont pour objectif des soldes commerciaux fortement positifs susceptibles de financer les transferts nets. Or, ces surdévaluations ont un effet négatif sur l'investissement à cause de la "dollarisation" qui affecte, tant le budget de l'Etat que le bilan des entreprises<sup>24</sup> (Tableau IV). De surcroît, la politique d'ajustement vise la réduction du déficit budgétaire au moyen d'une diminution encore plus forte des investissements publics, accompagnée à terme, d'une baisse des dépenses de l'Etat en salaires. Dans ce contexte, la baisse de l'investissement public engendre une chute de l'investissement privé. Au Mexique, par exemple, l'investissement privé passe de 17,8% du PIB en 1981 à 11,6% en 1982<sup>25</sup>. De ce fait, la PAS génère des effets dépressifs entravant l'atteinte de l'objectif fixé. "Le cercle vertueux" de la PAS (réduction du déficit, promotion des exportations, paiement du service de la dette) devient, en fait, un "cercle vicieux (dollarisation, dévaluation, dépression).

**Tableau IV: Transfert et investissements en pourcentage du PIB**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Transfert net de ressources	2,2	1,8	-3,1	-5,1	-4,1	-4,7	-3
Investissements	23,3	22,5	20,7	17,4	17,5	16,9	17,4

Source: P. Salama *L'impasse des politiques d'ajustement: le cas des économies latino-américaines*.

A la faveur de ces effets divers de la crise financière, la problématique de la légitimation est posée avec acuité dans une période historique où il est question de changements majeurs dans les formes d'intervention de l'Etat. D'une part, la démocratisation en cours -utilisée dans plusieurs pays comme fondement principal du système légitimatoire - se heurte à une "paralysie de l'Etat" due essentiellement à une "croissance excluante" et aggravée par la crise financière actuelle. Il importe de souligner à cet égard que la consolidation de la démocratie suppose deux conditions dans l'intervention

24 Voir J.M. Gankou - Dévaluation et politique d'ajustement; G. Grellet - Les politiques d'ajustement orthodoxes. Un point de vue critique. Revue du Tiers Monde No. 109, 1987. Il s'agit ici de la dollarisation prise dans son sens le plus immédiat; une partie du budget de l'Etat et du bilan des entreprises est évaluée en dollar ou en unités de compte indexées au dollar. Voir à cet égard P. Salama - Dettes et dollarisation. Problème d'Amérique Latine No. 77, 1985 et Dollarisation et hétérodoxie en Amérique Latine. Tiers Monde No. 109, 1987.

25 Voir P. Salama *L'impasse des politiques d'ajustement* in colloque précité.

de l'Etat dont la réalisation est de plus en plus hypothétique dans le contexte actuel:

- une plus grande socialisation de la force de travail qui réduirait la nature excluante du modèle de croissance. La marginalisation des larges couches de la population par le modèle de croissance est incompatible avec le développement d'une démocratie parlementaire. Or, de par le caractère "désintégrateur du capitalisme périphérique" et les effets de la crise financière, la nature excluante de la croissance s'accroît pour concerner non seulement les classes dominées mais une partie croissante des couches moyennes et même certaines fractions des classes dominantes<sup>26</sup>.
- une gestion efficace des intérêts des fractions du capital selon un ordre fondé sur la compétitivité et non selon des alliances traditionnelles héritées des périodes précédentes. D'autre part, la politique d'ajustement structurel est porteuse d'une modification majeure dans les formes de l'intervention de l'Etat: la nécessité de son désengagement. Les formes multiples que revêt ce processus (réduction des dépenses publiques, privatisation, libéralisation des prix, du commerce extérieur etc.) se traduisent par un recul dans la fonction de l'Etat d'asseoir une base matérielle (marchande) de légitimation. Ce recul signifie un déficit dans les bases marchandes de la légitimation ("performances" économiques et sociales de l'Etat) qui est de plus en plus difficilement compensé par le jeu des bases non marchandes de la légitimation (rôle du fond culturel de légitimation).

L'analyse de l'expérience avancée de l'Amérique latine en matière d'ajustement structurel est riche d'enseignement pour des pays africains comme le Maroc car elle permet de percevoir d'ores et déjà et à des degrés différents quelles seront les grandes mutations économiques, sociales et politiques de son avenir proche.

#### *Le Maroc à l'épreuve de l'ajustement*

La crise actuelle s'accompagne d'un recul net de l'industrie du Tiers Monde. De 1980 à 1984, le taux de croissance annuel des produits manufacturés du Tiers Monde qui était de 6,2% pour la décennie 1970 chute pour s'établir à 2,6%. Même pour les branches industrielles performantes du Tiers Monde

---

26 Voir A. Doumou - "La crise des relations Etat-bourgeoisie". *Lamalif* No. 196 - Février 1988.

comme le textile, elles enregistrent pour la première fois un taux de croissance négatif (-0,5%)<sup>27</sup>.

Dans ce contexte, le Maroc subissant les effets de la PAS n'échappe pas à cette évolution en dépit de certaines particularités. Au niveau financier, le service de la dette exerce une ponction de plus en plus importante sur l'économie: de 7.025 millions de DH qu'il était en 1984, ce service s'est élevé à 11.669 millions de DH en 1986, soit respectivement à 37,8% et à 52,8% en pourcentage des exportations de marchandises.

Dans le domaine économique, de 1980 à 1986, le taux d'accroissement annuel moyen du PIB ne fut que de 2,9%. La part de l'industrie manufacturière (non comprise: industrie extractive, énergie et eaux et BTP) dans le PIB ne cesse de baisser passant de 17,2% en 1980 à 15,2% en 1986. Ce recul global de l'industrie marocaine va de pair avec la percée de certaines branches industrielles exportatrices comme le textile. Grâce à cette branche, l'industrie manufacturière marocaine qui ne réalisait que 25,8% de sa production à l'exportation en 1980 en atteint presque 50% en 1986. Ce fait isolé ("performances relatives du textile) ne peut cependant oeuvrer en faveur des thérapeutiques de la PAS qui sont de réaliser des soldes commerciaux fortement positifs pour assurer le paiement des services de la dette. En effet, la part des exportations dans le PIB qui avait augmenté entre 1980 et 1985 passant de 13,7% à 18% a de nouveau décliné pour n'atteindre que 16,5% en 1986. Même cette augmentation enregistrée entre 1980 et 1985 semble s'expliquer plus par l'évolution du tourisme et des transferts des travailleurs marocains à l'étranger.

Un autre indice de la consolidation de cette tendance de "non-industrialisation" de l'économie marocaine est fourni par la chute de la part des investissements dans le PIB qui de 22,8% qu'elle était en 1980 ne s'est établie qu'à 20,3% en 1986<sup>28</sup>. Ces différentes données reflètent les boucles du cercle vicieux de la PAS. Elles montrent qu'au Maroc, comme partout ailleurs en Afrique, l'"ajustement" semble se traduire par une consolidation de la "non industrialisation"<sup>29</sup> (recul de l'industrie), une chute de l'investissement et une crise du secteur agricole d'exportation (vieillessement des plantations, problèmes des débouchés, etc.) qui ont des

---

27 Pour G. Palloix, cette situation est due à une compétitivité plus grande des branches textiles du "monde développé" devenue possible grâce à un avantage comparatif fondé sur l'informatisation industrielle. Cf. *Dette et désindustrialisation du Tiers Monde* in colloque précité.

28 Voir rapports de Bank Al Maghrib.

29 Pour montrer les particularités d'une économie non industrialisée comme le Maroc comparativement aux économies semi industrialisées du Tiers Monde, nous préférons l'utilisation de l'expression "non industrialisation" à celle de "désindustrialisation".

effets dépressifs sur l'économie. Ceci enlève tout réalisme à la PAS: réaliser des soldes commerciaux positifs pour payer le service de la dette.

Au-delà de la croissance économique, l'ajustement exerce également des effets non moins importants sur le système d'alliances sociales du régime politique.

*Changement des formes d'intervention de l'Etat et alliance de classe*

Un ensemble d'indices semble montrer que la logique de continuité de l'évolution sociale des pays africains est de plus en plus ébranlée par des changements importants.

Au-delà des restructurations économiques et sociales en cours - perverses de par l'essentiel de leur aspects - la crise actuelle serait-elle porteuse d'une nouvelle dynamique historique? Les réformes proposées - si velléitaires et limitées soient-elles - traduisent-elles la mise en place d'un "nouvel esprit libéral" dans la gestion gouvernementale de la crise? Dans quelle mesure peut-on considérer ces choix comme préjudiciable à un système d'alliance sociale en crise? Ces choix offrent-ils, par là, l'opportunité historique potentielle de l'instauration de nouvelles alliances sociales?

*Le Plan et/ou la loi des finances: un pseudo-dilemme. Le cas du Maroc*

Au niveau du discours de l'Etat, la période actuelle traduit un changement dans la hiérarchie des variantes instrumentales de la politique économique: la restitution du plan aux côtés de la loi des finances avec le lancement du quinquennat 1988-92. Dans la pratique, et comme c'est le cas depuis le début des années 80, ce "renouveau de la planification classique" risque d'être sacrifié au profit d'un encadrement ponctuel de l'activité économique dicté par les contraintes d'une conjoncture fluctuante. En effet, il semble que la crise économique actuelle soit synonyme du décès de la "planification classique".

Sous l'effet des fluctuations économiques et financières de la conjoncture, le primat est au court terme, à la "dictature de l'instant". La loi des finances prend le dessus sur le plan pluri-annuel. Ceci s'explique en grande partie, par le fait que dans les pays capitalistes sous-développés, la crise économique mondiale a enfanté une articulation nouvelle des Etats qui se manifeste par l'absence d'autonomie des régimes politiques périphériques qui se voient contraints de mettre en oeuvre des politiques économiques collant étroitement à la philosophie néo-libérale par la Banque Mondiale et le FMI. Dans ce contexte, le décès du plan au profit de la loi de finances semble être lié au rétrécissement croissant de la marge d'autonomie des centres de décision autochtone. De ce fait, les tentatives de restitution de la planification classique (lancement du quinquennat 1989-92) risquent de relever encore une fois du simple discours. Il importe de préciser, que si on perçoit la planification comme la nécessité d'encadrer l'activité économique au travers de la fixation d'objectifs et de la mise en oeuvre des moyens pour

les atteindre, force est de constater que l'économie marocaine n'a jamais été aussi planifiée (dirigée) que durant la période actuelle. Il s'agit, toutefois, d'une planification présentant des caractères particuliers:

- une planification transnationale par opposition à la "planification classique" (de type national). Son contenu et sa forme sont largement déterminés par des centres de décision (FMI, Banque Mondiale) extérieurs au Maroc. L'une des preuves majeures de son caractère transnational réside dans l'uniformité des politiques économiques entreprises dans la majorité des pays sous-développés. Les objectifs généraux de cette "planification transnationale" visent l'orientation des économies dominées en fonction des exigences de la DIT et partant des intérêts des puissances capitalistes;
- une planification qui revêt une forme nouvelle: le plan cède la place à la loi de finances;
- une planification qui signifie une redistribution des pouvoirs des ministères où le rôle stratégique est joué par le ministère des Finances et non celui du Plan;
- une planification optant pour une nouvelle hiérarchie des grandeurs économiques: importance de l'équilibre des finances publiques par rapport à la croissance;
- une planification de la crise et non pas un encadrement de la croissance.

Ces changements portant sur les instruments d'encadrement de l'activité économique, imposés par les contraintes d'une économie fluctuante, semblent déboucher sur une mise en veilleuse du plan en dépit de certaines idées apparemment prometteuses comme celles de l'instauration du budget économique (instrument d'exécution de la tranche annuelle du plan), qui sont demeurées sans suite.

#### *Le nouveau dans la politique économique: portée et enjeux*

Dans la lignée, certes, des options libérales fondamentales de l'Etat marocain, l'exercice 1988 du gouvernement semble cependant se distinguer, pour le moins, par son "nouvel esprit".

Des indices en témoignent: une reconnaissance explicite des limites financières et sociales des largesses de la politique économique en oeuvre jusqu'aujourd'hui et une volonté de "réforme de certaines de ses variantes instrumentales principales (les codes d'investissement).

Même si elle procède des recommandations de la Banque Mondiale (rapport de 1984 sur l'incitation à l'investissement), une lecture différente du libéralisme se fait de plus en plus ressentir dans le nouveau discours du gouvernement. Le coût financier et social de "l'issue libérale" à la crise actuelle semble intégrer pour la première fois tous les acteurs sociaux car, de

l'avis du ministre des Finances, "l'économie libérale implique pour les différents partenaires des droits mais aussi des obligations". Ce ton semble être le reflet d'une prise de conscience du gouvernement dans la gestion de la crise, de la nécessité "de mesures qui permettent d'assurer une plus grande stabilité du système..." (discours du ministre des Finances devant le parlement, le 13 janvier 1988.

Une condamnation implicite des largesses de la politique économique en faveur du secteur privé ressort du même discours du ministre des Finances. Une politique économique qui, de par la "multiplication des avantages", "leur quasi-généralisation à l'ensemble des secteurs encouragés", et l'extension pour certains impôts de leur durée d'exonération jusqu'à 15 ans, a conduit "à la réduction de l'assiette fiscale et donc des recettes de l'Etat". Ceci, sans avoir pu engendrer une réelle promotion des investissements privés qui continuent de s'orienter vers "les zones qui ont atteint un certain niveau de développement..." Les réformes, timides et limitées dans leur contenu mais originales dans leur esprit, sont proposées à cet égard; contre la consolidation du processus d'allégement fiscal entamé en 1987 (ramener l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 48% à 45% et cette année à 40%), des mesures de ruptures par rapport au passé sont adoptées:

- réduction des taux d'exonération de l'impôt sur le bénéfice à 50% et la durée à 5 ans pour les entreprises créées à partir de janvier 1988;
- élargissement de la tranche exonérée du barème de taxation au titre de prélèvement sur traitement et salaire qui est passée de 6.000 DH à 8.400 DH. Au-delà de la portée purement libérale de ces mesures, il convient de constater que ces points de rupture dans la politique économique se traduisent, d'une manière timide encore et pour la première fois, par la mise en cause de "certains acquis" de groupes économiques dominants.

#### *Etat d'âme de la bourgeoisie*

Malgré le caractère velléitaire et limité des "réformes" contenues dans la loi de finances, les réactions de la bourgeoisie sont violentes et agressives. En témoignent tant les attitudes des organisations patronales (comme l'ASMEX qui sans être directement touchées par ces mesures craint l'esprit qui les anime) que la position des partis de la majorité au sein du parlement (voir les recommandations issues de la réunion du bureau politique de l'U.C. du vendredi 8 janvier 1988). Dans le contexte actuel de la crise de l'Etat marocain, l'esprit dont est porteuse la loi de finances traduit, timidement encore, la seule issue libérale offerte au gouvernement pour gérer la crise dans l'attente d'une évolution favorable de certaines variables économiques internes et externes. Est édifiante à cet égard, la réflexion de J. Habermas relative à la corrélation négative existant entre la fonction d'accumulation

des Etats du Centre et qui garde toute sa pertinence pour la compréhension de la crise de l'Etat africain: l'appareil d'Etat se trouve donc devant deux tâches simultanément:

D'une part, il doit se procurer la masse fiscale nécessaire grâce à la ponction des profits et des revenus et dépenser la masse fiscale disponible de façon rationnelle, de telle sorte que les perturbations de la croissance qui prennent la forme de crises puissent être évitées.

D'autre part, la manière sélective dont sont perçus les impôts, les priorités reconnaissables qui dirigent leur emploi et les actions de l'administration elle-même doivent être de nature à satisfaire le besoin naissant de légitimation. Il en résulte dans le contexte de la crise économique mondiale que la poursuite de la fonction d'accumulation n'est possible qu'au prix d'une crise de légitimation de l'Etat non seulement auprès des classes dominées (ce qui est une constante du processus d'accumulation périphérique) mais surtout auprès des classes dominantes dont la dégradation - trait spécifique de la période actuelle de crise - des rapports avec l'Etat est perceptible à plusieurs niveaux. Les réactions violentes et agressives de la bourgeoisie marocaine vis-à-vis du gouvernement montrent combien les groupes dominants sont indisposés par les concessions qu'impose la conjoncture. C'est dire combien le patronat marocain demeure limité dans sa vision globale de la réalité et partant de ses propres intérêts. Dans le discours actuel de la bourgeoisie, ce qui est effet -, l'action de l'Etat face à la crise - apparaît comme cause; la fonction anti-crise de l'Etat est perçue comme facteur originaire de la récession.

Or, la position actuelle du gouvernement semble matérialiser "l'esprit libéral" de la bourgeoisie éclairée représentée par le ministre des Finances, qui, au-delà des intérêts individuels immédiats des classes dominantes, se préoccupe, dans le contexte de l'impasse économique et financière actuelle, de la reproduction à long terme du système économique dans son ensemble.

Les exemples historiques illustrant la nécessité d'autonomie de l'Etat par rapport aux groupes dominants dans une période de crise abondent. Tout près de nous, en France, l'application de la TVA ayant suscité les réactions des milieux d'affaires durant le septennat de Giscard d'Estaing - ne fut pas l'oeuvre d'un gouvernement de gauche, mais de Chirac, représentant organique de la bourgeoisie. Au Maroc la gestion libérale de la crise actuelle semble passer nécessairement à la fois par un effritement progressif de la marge d'autonomie du gouvernement par rapport aux centres internationaux de décision (FMI, Banque Mondiale, Etats du centre etc.) et par une autonomie croissante à l'égard des groupes sociaux, y compris ceux dominants. Cette perspective pose la problématique de la continuité - rupture du système traditionnel d'alliances de classe de l'Etat marocain.

De par ses enjeux, la privatisation du secteur public - composante stratégique de l'ajustement - est au centre de cette problématique.

### ***Les enjeux de la privatisation***

Sous l'égide de certaines institutions internationales de financement - le FMI et la Banque Mondiale - le thème de désengagement de l'Etat est depuis quelques années au centre des débats politiques autour des conditions de l'Ajustement Structurel. Même au sein des économies se proclamant du socialisme, il est de plus en plus question du désengagement de l'Etat. Bien plus, au regard des résultats, il semble qu'il s'agit d'une restructuration plus adaptée jusqu'à présent à ce type d'expérience.

En Chine, par exemple, la "politique de privatisation" en oeuvre depuis 1980, a porté ses fruits. L'autonomie de gestion des entreprises d'Etat, l'essor des sociétés mixtes avec l'étranger (51% du capital à la Chine, 49% aux étrangers), la création d'un petit secteur industriel privé et la mise en place d'une forme agricole d'exploitation familiale expliquent, dans une large mesure, le boom économique de ces dernières années; Des performances extraordinaires dans la production: 50 millions de tonnes d'acier en 1986 contre 32 en 1980 et 80 millions prévus pour 1990; dans l'industrie automobile, la Beijing Jeep Corporation (société mixte sino-américaine), créée en 1984, a augmenté de 33% sa production annuelle malgré la réduction du personnel de 10.000 à 4.000 employés accompagnée d'une augmentation de la productivité par ouvrier de 1,7 à 5,8 jeeps par an; les mêmes performances sont enregistrées dans l'électro-ménager, le textile et d'autres branches industrielles; dans le domaine agricole, la production totale des céréales est passée de 304 millions de tonnes en 1978 à 407 millions de tonnes en 1984 et à 410 millions en 1986<sup>30</sup>.

En Algérie, la politique de désengagement de l'Etat est nouvelle (décrétée le 15 septembre 1987) et ne permet encore aucun diagnostic (privatisation de la propriété foncière et autonomie des sociétés d'Etat).

Dans les pays capitalistes du Tiers Monde, le désengagement de l'Etat est un fait de taille absolue des années 80 qui se traduit par des restructurations diverses à l'origine de plusieurs incidences économiques, sociales et politiques.

En Tunisie, conformément aux objectifs du quinquennat 1987-91 - qui revoit la prise en charge par le secteur privé de 52,2% du total des investissements productifs - le gouvernement signe le 2 août 1987 la loi sur le désengagement de l'Etat de certaines entreprises publiques. Au Sénégal, on note le 30 juillet 1987 une loi-cadre prévoyant le retrait de l'Etat de 26 entreprises publiques qui représentent 21,9% du portefeuille de participation de l'Etat<sup>31</sup>. En Côte d'Ivoire, l'annonce de la suspension du paiement de la

---

30 Cf. *Jeune Afrique/Economie* No. 101 Novembre 1987.

31 Cf. *Jeune Afrique/Economie* No. 100, Septembre-Octobre 1987.

dette extérieure ivoirienne a secoué ses créanciers qui ont, sous l'impulsion de la Banque Mondiale, continué à soutenir Abidjan pour la mise en place d'un programme "capable de créer les conditions de la relance fondée principalement sur des privatisations". Celles-ci revêtent la forme essentiellement de conversion d'une partie de la dette en prise de participation dans les entreprises publiques ivoiriennes. Au Zaïre, à la demande de la Banque Mondiale, un plan de désengagement de l'Etat a touché une dizaine d'entreprises publiques, qui ont été dissoutes en août 1987. Ces mesures risquent d'être fort préjudiciables aux plans économique, social et politique et on sait que, dans beaucoup de cas, les entreprises publiques emploient plus de 10% de la population active, distribuent le tiers des salaires, fournissent entre 30 et 60% des exportations et réalisent environ 20% du PIB.

Le Maroc n'échappe pas à ces restructurations entreprises dans le cadre des politiques d'ajustement structurel. Il convient, cependant, de distinguer, au sein de ces restructurations, deux types de désengagement de l'Etat.

- Un désengagement de l'Etat "par le bas" provoqué par une "révolution normale" des pouvoirs économiques des secteurs public et privé. Il s'agit d'un fait de structure, latent, lié au mode de développement capitaliste au Maroc. De par son poids limité, la nature des activités et des entreprises touchées et la lenteur de son rythme, les effets économiques, sociaux et politiques de ce processus de désengagement ont été consommés par l'économie et la société marocaine sans problèmes notoires. Ce désengagement de l'Etat est perceptible à plusieurs niveaux. De 1965 à 1978, la part de l'investissement public et semi-public, quoique toujours prédominante, passe de 60,77% à 53,13%. Aussi, la part du capital total des entreprises recensées a baissé, en valeur relative, de 15 points passant de 80% en 1969 à 65% en 1975. En effet à l'exception de l'agriculture, le taux de participation publique a décliné dans toutes les autres branches. Dans ce cadre, la privatisation apparaît comme un processus réel opérant à travers la création de filiales et de sous-filiales (OCE, SODEA, ODI, OCP, etc), ainsi qu'à travers la restructuration du capital de sociétés jouant le rôle stratégique dans l'économie nationale (BNDE, CIH, CDG, RAM, COMANAV, SNI, etc.). L'analyse de l'évolution de la structure du capital social de certaines entreprises publiques permet d'illustrer davantage ce recul du public au profit du privé. Concernant la SOFAC - importante société financière de crédit à la consommation du Maroc - elle fut contrôlée par la CDG jusqu'en 1972 à raison de 65%; cette part n'est plus que de 52% en 1973. Le même phénomène est constaté dans le cas de la BNDE, principal organisme de financement industriel au Maroc. De 56% qu'elle

était en 1959, la part du capital public dans le capital social de la BNDE fut ramenée à 43,7% en 1963 et à 37,13% en 1972. L'évolution de la structure du capital social du CIH révèle le même processus de privatisation du secteur public. Alors que la part du capital public dans le capital social de cette entreprise était de 65% en 1967 et 40,30% en 1973<sup>32</sup>.

- Un désengagement de l'Etat entrepris "par le haut" par le gouvernement en tant que politique économique (et sous l'égide de la Banque Mondiale et du FMI pour gérer la crise actuelle. De par son ampleur, la "brutalité" dans la réalisation qui l'accompagne et les motivations qui le sous-tendent, ce type de désengagement de l'Etat est porteur d'incidences économiques spéciales et politiques majeures. Il importe de rappeler à cet égard que "l'engagement de l'Etat" répondait, au Maroc, à un double souci de reproduction sociale: au niveau économique par la tentative de constituer une base matérielle de légitimation à travers le rôle du "secteur productif d'Etat" dans la valorisation du capital; et au plan politico-idéologique par la fonction de légitimation qu'assure le secteur public qui vise à préserver les assises sociales traditionnelles du régime politique. Dans ce contexte, les nouvelles exigences du système de l'économie mondiale imposées aux Etats du Tiers Monde" parce qu'elles ne procèdent que de considérations pures d'efficacité économique-financière s'avèrent inconciliables avec les contraintes internes de légitimation des régimes politiques en place. C'est dans ce cadre qu'il faut évaluer les implications du désengagement relatif de l'Etat marocain de plusieurs secteurs tant économiques que sociaux qui sont une composante importante de son système légitimatoire. La loi de finances de 1988 annonce une continuité du processus de désengagement de l'Etat des secteurs sociaux: diminution relative des dépenses publiques, des prix des produits de base, poursuite et généralisation de l'application de la méthode de tarification publique fondée sur le coût marginal à certains produits et services publics (eau, électricité, PTT, etc.) et réduction des dépenses publiques relatives à l'éducation et à la santé. L'année 1988 annonce également la mise en place d'une loi sur les privatisations des entreprises publiques. Les conséquences de tels choix sont multiples.

La dégradation du niveau de vie des populations, l'augmentation du chômage, l'aiguïsement des contradictions sociales entre les classes et

---

32 Cf. A. Berrada - "Secteur public et Formes indirectes de la Dépendance". *Al Assan* No. 47, Décembre 1983.

fractions de classe d'une part et entre celles-ci et le gouvernement de l'autre du fait des confrontations qu'induisent ces choix et les malaises de la techno-bureaucratie risquent d'engendrer un rétrécissement de la base sociale de l'Etat et de conduire, de ce fait, au renforcement de l'autoritarisme politique. Des faits annonciateurs de cette crise sociale ne manquent pas; les réactions du personnel de l'OCE consécutive aux mesures de privatisation qui l'ont touché sont à cet égard fort édifiantes. Plus significatives encore sont les réactions de la paysannerie - pourtant base sociale fondamentale de l'Etat marocain - qui aurait été également touchée par les privatisations qui avaient atteint même les souks. Depuis l'année dernière déjà, la gestion financière des souks (recettes des droits d'accès) est vendue par l'Etat à des particuliers qui en font une entreprise rentable en élevant les prix d'accès. La conséquence sociale immédiate est un mécontentement total qui s'est traduit par la "grève des souks". La plus importante, à notre connaissance, est celle qui a eu lieu au souk de Bouya Ahmed dans la région de Kelaa des Sraghna où la population locale a refusé de fréquenter les souks pour protester contre ces mesures.

Ainsi le désengagement de l'Etat est en cours et ses premiers effets sociaux se font déjà sentir. Son extension porte le risque éventuel de faire de ce qui n'est encore qu'une crise économique-financière de l'Etat marocain une véritable crise politique.

#### *Les trois limites majeures de la privatisation*

Dans l'optique du FMI et de la Banque Mondiale, la crise actuelle serait la conséquence de l'interventionisme de l'Etat qui franchit les "quatre seuils de l'étatisation outrancière":

- les dépenses publiques de salaires, de matériel et de fourniture;
- le secteur public est déficitaire et fait supporter à la collectivité des surcoûts;
- le rôle de l'Etat dans le domaine monétaire et financier;
- les interventions de l'Etat sur le système des prix intérieurs et la réglementation des échanges.

Cette étatisation outrancière confère à l'Etat du Tiers Monde ses caractères propres et de multiples qualifications: Etat "surchargé" depuis 1960, la création d'emplois publics a contribué pour plus de la moitié à la croissance de l'emploi salarié en Afrique; Etat "prédateur" qui vit des prélèvements et ponctions multiples sur la collectivité<sup>33</sup>; Etat "mou": la rationalité réglementaire est sacrifiée au profit d'irrationalité, d'indiscipline

---

33 L'OCE, par exemple, peut-être considéré comme l'un des instruments privilégiés de prélèvement du surplus agricole.

et d'anarchie administrative et d'Etat "contourné": le développement de l'économie spéculative et informelle conduit à la formation d'une économie parallèle qui réduit la base fiscale des pouvoirs publics<sup>34</sup>. Il en découle que l'étatisation - cause de la crise - doit céder la place à un désengagement progressif de l'Etat revêtant les formes diverses: la réduction de la consommation publique qui a cru relativement au PIB durant la période 1960-1980 aux dépens de la consommation privée, et la dérèglementation des marchés et la privatisation.

Il convient cependant de montrer que ce désengagement de l'Etat bute sur des obstacles majeurs qui remettent en question son opportunité.

#### *La limite économique-financière*

Le projet de la privatisation de l'Etat est fondé sur une hypothèse qui reste à démontrer: l'existence "d'acheteurs". Aucune étude sérieuse ne prouve la présence d'un groupe social dont la capacité économique et financière permet l'acquisition des entreprises publiques privatisables. La réalisation de cette condition (existence "d'acheteur") passe par l'injection de ressources financières additionnelles par l'Etat pour soutenir le capital privé dans cette entreprise. Or, c'est cette assistance financière que l'Etat tente d'éviter en privatisant. Un tel scénario risque donc de substituer à une assistance financière au secteur public une autre assistance financière destinée au secteur privé sans garantie de succès. Même dans le cas de l'existence d'un groupe social potentiellement acheteur (ce qui ne demeure qu'une hypothèse), l'histoire des comportements socio-économiques du capital privé a révélé les préférences qu'il porte pour les activités à cycle: commerce, immobilier...

Les expériences vécues par d'autres économies beaucoup plus avancées dans le développement capitaliste confirment cette idée. En Inde, par exemple, qui est une économie où pourtant existe une tradition capitaliste bien ancrée, les entreprises privées ne montrent guère leur désir de s'agrandir par acquisition d'entreprises dénationalisées. Dans d'autres cas historiques, la privatisation des perspectives des entreprises publiques risque d'intéresser les groupes sociaux que la "stratégie de structuration sociale" de l'Etat entendait exclure. Au Kenya et en Tanzanie par exemple, le groupe économique dominant qui est susceptible de bénéficier des privatisations est d'origine Indo-Pakistanaise. Un groupe social non intégré ethniquement par la société civile et vis-à-vis duquel les régimes politiques en place se garderaient d'entreprendre toute mesure politico-économique capable de

---

34 Cf. P. Jacquemot - *La désétatisation en Afrique sub-saharienne enjeux et perspectives*. In colloque cité.

renforcer son pouvoir et partant de provoquer l'éclatement de la société civile.

*La limite politique*

Le projet de privatisation repose sur une deuxième hypothèse non démontrée: "l'indifférence" de la techno-bureaucratie et de l'Etat à l'égard de la cession des entreprises publiques au capital privé. Or nous avons montré que ne considérant le secteur public qu'à travers son rôle dans l'accumulation du capital, la plupart des analyses de l'interventionnisme public omettent de souligner un aspect aussi important: son rôle dans la fonction de légitimation de l'Etat. Dans la réalité, le secteur public tend à assurer ces deux fonctions contradictoires.

Ainsi, au niveau économique d'abord, la privatisation du secteur public signifie-t-elle le transfert du pouvoir économique d'une grande partie de la techno-bureaucratie - qui jouissait du privilège d'appropriation privée effective des entreprises publiques - au profit de la grande bourgeoisie. Au niveau politique ensuite, la réalisation de ce projet, l'ampleur et la forme de la confrontation entre ces deux entités sociales dépendent des rapports de force entre elles, des possibilités de compromis et de la proximité de chacune d'elles par rapport au centre de décision politique. Or, dans la plupart des sociétés dépendantes, la techno-bureaucratie (que certaines préfèrent nommer bourgeoisie d'Etat) constitue un segment important de la base sociale des régimes politiques. C'est pourquoi cette nouvelle redistribution des pouvoirs économiques (privatisation) entreprise sous la pression extérieure, risque d'engendrer un rétrécissement de l'espace social qui fonde le régime politique même du côté des classes dominantes qui en font théoriquement partie intégrante.

Par ailleurs, il convient de préciser que la distinction généralement opérée entre entreprises d'Etat de service public (secteur de l'eau potable, transports, PTT, secteur de l'électricité, enseignement et formation professionnelle;..) et les entreprises publiques du secteur concurrentiel (exploitations agricoles, industries agro-alimentaires, tourisme et hôtellerie, commerce extérieur...) procède d'une vision superficielle du rôle du secteur public. L'objectif d'une telle distinction est de justifier la privatisation des entreprises publiques du secteur concurrentiel et de recommander une meilleure gestion financière des autres. Cependant, ce n'est pas seulement dans le cas des entreprises d'Etat de service public que la privatisation doit être évitée parce qu'elle réduit les performances sociales des pouvoirs publics sur lesquelles repose en partie la légitimité de l'Etat. Une analyse de l'interventionnisme public a révélé la nature de la fonction que joue le secteur productif d'Etat (secteur concurrentiel) dans la conciliation des deux

impératifs de la reproduction sociale: l'accumulation du capital et la légitimation<sup>35</sup>.

Au Maroc le développement d'un capitalisme agraire dépendant a permis cette conciliation. Malgré les efforts entrepris par l'Etat pour la mise en valeur du capital privé agraire au moyen de la politique économique, le processus de reconversion de l'oligarchie foncière en bourgeoisie agraire est lent et se traduit par un faible rythme de diffusion des rapports capitalistes de production. Pour pallier cette situation, l'Etat intervient directement, à travers ses entreprises. Il en résulte que le secteur public concurrentiel constitue un instrument important du "système de structuration sociale" de l'Etat marocain. Sa privatisation porte préjudice au fonctionnement de ce système.

#### *La limite sociale*

La privatisation des entreprises publiques signifie leur rentabilisation. Celle-ci implique d'abord une réduction du personnel<sup>36</sup>, une requalification de la main-d'oeuvre etc. Elle nécessite, ensuite, un système de tarification fondé sur le coût marginal; ce qui se traduit par une augmentation des prix, des biens et services. Ces mesures corrélatives de la privatisation sont porteuses d'aggravation des tensions sociales et risquent à terme de donner lieu à une crise sociale généralisée.

---

35 Voir A. Doumou - *Etat et capitalisme du Maroc*. Edito - 1987.

36 Le cas de l'OCE est fort édifiant à cet égard.